CHARTE INFORMATIQUE ET INTERNET

Toujours demander à l'adulte :

- pour utiliser un ordinateur pendant le temps de classe et pour faire un travail scolaire (présence obligatoire d'un enseignant)
- pour utiliser les périphériques (casques, scanner...)
- pour imprimer un document
- pour aller sur Internet.
- J'alerte le maître lorsqu'une fenêtre s'ouvre toute seule ou si je vois des pages qui me dérangent.

Respect des autres :

- Je dois travailler dans le silence.
- Je dois lever la main pour demander un renseignement.
- Je ne dois jamais supprimer de dossier.
- Je dois faire attention à ne pas déplacer un dossier à son ouverture.
- Je suis responsable de ce que j'écris et de ce que je dis. J'utilise un langage poli sans grossièretés, injures ou mots méchants, et avec le souci de me faire comprendre.
- Je ne donne pas d'informations sur moi ou ma famille (n° de téléphone, adresse) sur mes goûts, quand j'utilise la messagerie, un forum ou le chat, ou un formulaire de page web.
- Je sais que toutes les fois où je vais sur Internet, toutes les informations de ma navigation sont conservées et consultables.
- Je respecte la loi sur la propriété des œuvres.
- Je copie et j'utilise des textes, des images, des sons après avoir toujours demandé la permission à l'auteur.

Respect du matériel :

- Je ne joue pas avec le clavier ou les fils.
- Je dois toujours éteindre l'ordinateur avec la souris (démarrer-arrêter)

Sanctions :

- Si je manque à l'une de ces règles, je pourrai être sanctionné en recopiant le règlement ou en étant privé d'informatique pendant une ou plusieurs séances.

A la Chapelle Heulin, le ….....

Signature de l'élève